

ÉDITORIAL

Recherches livre avec *Les genres de l'oral* un numéro particulier, issu d'un symposium consacré à des questions de didactique de l'oral¹. Ce numéro, s'il est conforme à la volonté de la revue de diffuser la recherche récente en didactique du français, est, pour sa forme, presque unique dans l'histoire de *Recherches* : nous avons certes déjà par le passé publié plusieurs articles issus d'un symposium² ainsi qu'un ensemble d'articles provenant d'un groupe de recherche sur l'écriture d'invention³, mais nous n'avons jamais laissé les clés d'un numéro complet à des membres extérieurs. L'élaboration des numéros relève en effet habituellement de la responsabilité de l'ensemble du comité de rédaction, et non à des coordinateurs ou directeurs de numéro, fussent-ils internes à ce comité. Cela s'explique par le fait que *Recherches* est une revue associative et militante, qui, si elle est catégorisée « interface » par certaines sections du CNU⁴ et par

-
1. Il s'agit d'un symposium intitulé « Les genres oraux : quels dispositifs pour apprendre ? », qui s'est tenu les 9 et 10 juillet 2019 à Toulouse, dans le cadre des rencontres internationales du réseau Recherches Éducation Formation (REF). Pour la présentation de l'ensemble, voir l'article liminaire.
 2. Dans les numéros 26 et 27. Voir la présentation des articles en question dans *Recherches* n° 26, p. 131-132.
 3. *Recherches* n° 39. Le groupe de recherche était dirigé par Marie-Michèle Cauterman et Bertrand Daunay, tous deux membres du comité de rédaction.
 4. Conseil National des Universités.

l'HCERES⁵, n'est pas à proprement parler une revue « scientifique », puisqu'elle a fait le choix de se passer de comité scientifique pour pouvoir continuer à publier des articles de statuts divers. Se côtoient ainsi dans nos numéros des articles scientifiques, selon les critères académiques, mais également des articles professionnels rendant compte de dispositifs de travail, de la maternelle à l'université, ainsi que des articles produits par des enseignants débutants, issus par exemple de mémoires professionnels. Nous envisageons en effet l'écriture comme un espace essentiel de professionnalisation et de réflexivité, et pas uniquement comme un espace de recherche scientifique. *Recherches* est ainsi une revue où chaque numéro croise le champ de la recherche et celui des pratiques professionnelles.

Les travaux du symposium devaient d'ailleurs initialement être accompagnés d'articles de la rédaction, mais la crise sanitaire et le confinement ayant suspendu la classe⁶, les articles qui étaient prévus autour de dispositifs élaborés et pratiqués avec les élèves n'ont pas été possibles en ce début d'année 2020. En effet, les articles proposés par le comité de rédaction sont le plus souvent travaillés pendant l'élaboration du numéro et modelés par la réflexion collective. Nous avons donc suspendu le temps de ce numéro les récits d'expériences professionnelles et de dispositifs qui sont l'un des marqueurs de l'identité de *Recherches*.

Pourtant, l'oral est un objet souvent travaillé dans *Recherches*, qui a d'ailleurs consacré plusieurs numéros à ce sujet, avec des approches qui questionnent le plus souvent sa nature et sa place dans l'enseignement, entre objet et médiation de l'étude⁷. Face à cette complexité, le comité de rédaction avait choisi en 1995 d'intituler son numéro 22 *Parler* et faisait le constat de l'absence d'une didactique de l'oral. En 2000, *Recherches* consacrait le numéro 33 à *l'Oral* sous ce titre et questionnait à nouveau sa place dans l'enseignement : support, levier d'apprentissage ou objet ? Un an plus tôt était paru un rapport de l'Inspection générale intitulé « La place de l'oral dans les enseignements de l'école primaire au lycée⁸ » ; intéressant à plus d'un titre, ce rapport suscitait cependant la méfiance des didacticiens,

5. Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante française, chargée de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique, créée par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de 2013.

6. Voir à ce sujet : « La continuité pédagogique : une fiction qui masque le réel » dans *Recherches* n° 72.

7. Cf. les deux articles d'Élisabeth Nonnon dans *Recherches* n° 33, 2000 : « La parole en classe et l'enseignement de l'oral : champs de référence, problématiques, questions à la formation » et « Pour une approche intégrée du travail sur l'oral : réflexions sur les tâches langagières et les fils rouges de l'enseignant ».

8. Rapport n° 99-023, septembre 1999. Rapporteur : Alain Boissinot.

nourrie par l'absence de soubassement théorique d'une part et par la manière dont les constats faits étaient convertis en injonctions fondées sur une entreprise de culpabilisation des enseignants et de dévalorisation de leurs pratiques⁹. Lieu d'apprentissage de pratiques langagières spécifiques et nécessaires à la construction des savoirs, l'oral, objet aux contours flous, était néanmoins imposé comme étant à enseigner et à évaluer, sans que soient construites les conditions d'une véritable réflexion associant chercheurs et enseignants : les prescriptions ne construisent pas une didactique. En 2014, le numéro 54, *Oral, écrit*, proposait de réfléchir à la complémentarité et à l'interaction¹⁰ de ces deux pôles, explorant un large éventail de dispositifs¹¹. Enfin, en 2018, le numéro 68, *L'oral en pratiques*, présentait des situations langagières inhabituelles qui montraient notamment la spécificité des pratiques de l'oral, et les nécessaires médiations et détours utilisés pour en favoriser le travail. Encore aujourd'hui, et peut-être plus que jamais, *Recherches* réitère cette position qui est la sienne en ce qui concerne l'oral, à savoir qu'il s'agit d'un outil pour apprendre et (parfois) à apprendre.

Ajoutons que si cette rentrée est celle de la crise sanitaire, c'est aussi celle du déploiement de la réforme du lycée, dont l'un des aboutissements est l'épreuve dite du « Grand oral¹² », déjà entré en 2018 dans les épreuves du Diplôme National du Brevet avec l'épreuve de l'oral de soutenance¹³. C'est dire s'il est posé comme objet d'étude central, comme genre scolaire à maîtriser puisqu'évalué dans des épreuves certificatives.

Nous avons donc accueilli avec intérêt les réflexions didactiques rassemblées dans ce dossier sur l'oral. Nous remercions chaleureusement les auteurs pour leur collaboration à la réalisation de ce numéro, ainsi que Joaquim Dolz et Pascal Dupont qui l'ont coordonné, et nous remercions tout particulièrement Pascal Dupont pour les échanges qu'il a eus avec nous.

9. Voir notamment dans ce numéro 33 « L'oral au rapport ! ou comment l'institution s'empare de l'oral », dans lequel Bertrand Daunay analyse la façon dont le texte officiel malmène les enseignants et nie leurs compétences.

10. Voir notamment dans ce numéro 54 l'article d'Isabelle Delcambre, « Comment penser les relations oral/écrit dans un cadre scolaire ? »

11. C'est cet aspect des pratiques professionnelles que nous aurions présenté dans les articles écrits par la rédaction pour ce numéro 73, mais qui n'ont pas été possibles. Nous renvoyons aux propositions de travaux variés de ce numéro 54, entre autres, à des dispositifs de travail oral souvent présentés dans la revue, par exemple Malik Habi, « Un dialogue sans fin : la dictée dialoguée encore et toujours... » ou Marie-Michèle Cauterman, « Le travail de groupe : comment faire ? »

12. *Bulletin officiel* spécial n° 2 du 13 février 2020. Nous reproduisons la typographie du *BO* où la majuscule semble donner des lettres de noblesse à cette épreuve scolaire.

13. *Bulletin officiel* n° 1 du 4 janvier 2018.